



MAIRIE DE CUVILLY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Samedi 13 avril 2019 à 10h00

Le samedi treize avril 2019, à dix heures et zéro minute, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est déroulé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Hubert VECTEN, Le Maire**.

Monsieur le Maire :

- Ouvre la séance à 10h00
- Fait procéder à l'appel des présents et donne connaissance des pouvoirs remis :

Etaient présents : MM : VECTEN Hubert, DUMONT Elisabeth, MAUPPIN Jean-Michel, ODERMATT Franck, DUMONT Philippe, FAUGERE Annie, HOCHART Jacques, VANDERSTICHELE Jean-Marie et VERYEPE Jean-Marie.

Etaient absents : Mme BRECQUEVILLE Linda avec pouvoir donné à Mme DUMONT Elisabeth, Mme GANTIER Brigitte avec pouvoir donné à M. VECTEN Hubert, Mme THUET Geneviève avec pouvoir donné à M. ODERMATT Franck, M. TRIOUX Jean-Claude avec pouvoir donné à M. DUMONT Philippe, DETHIER Jérôme et WATEAUX Judicaël.

Secrétaire de séance : Mme DUMONT Elisabeth

Le Conseil Municipal :

- Approuve à la majorité le Compte-rendu de la séance du 5 mars 2019, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à le signer.

1- DÉLIBÉRATION 2019-010 - Vote du Budget Primitif 2019 SDEP

Vu la présentation du Budget Primitif ;

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité (9 + 4 pouvoirs) le Budget Primitif 2019 SDEP qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'Exploitation - Dépenses/Recettes = 11 686.69€

Section d'Investissement - Dépenses/Recettes = 32 532.23€

Soit un Budget total de 44 218.92€

Le conseil municipal vote le budget primitif 2019 SDEP à l'unanimité par chapitre.

2- DÉLIBÉRATION 2019-011 - Adoption du Compte de Gestion Commune 2018

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par BESILLAT Stéphane, Receveur.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

3- DÉLIBÉRATION 2019-012 - Approbation du Compte Administratif Commune 2018 et affectation du résultat:

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018 de la commune qui présente les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		2 795 093.54 €	214 245.74 €		214 245.74 €	2 795 093.54 €
Opérations de l'exercice	410 834.09 €	1 330 949.12 €	137 872.27 €	351 290.79 €	548 706.36 €	1 682 239.91 €
Totaux	410 834.09 €	4 126 042.66 €	352 118.01 €	351 290.79 €	762 952.10 €	4 477 333.45 €
Résultat de clôture (=CA)		3 715 208.57 €	827.22 €			3 714 381.35 €

Besoin de financement **827.22 €** au compte 001 investissement dépenses BP 2019

Excédent de financement au compte 001 investissement recettes BP 2019

Restes à réaliser

10 458.25 €

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/18 et BP/19

Besoin de financement des restes à réaliser

10 458.25 €

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement

11 285.47 €

Excédent total de financement

2: Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

11 285.47 €

au compte 1068 Investissement BP 2019, avec émission titre de recette.

3 703 923.10 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2019

Après présentation de M. Le Maire, Madame DUMONT Elisabeth prend la Présidence afin de faire procéder au vote.

Hors de la présence de Mr Le Maire, le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité le Compte Administratif 2018 de la commune.

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0 - Adopté à l'unanimité.

4- DÉLIBÉRATION 2019-013 - Vote du taux des Taxes

Vu l'Etat 1259 établi par les Services Fiscaux, notifiant le montant des bases d'imposition 2019 des quatre taxes directes locales (TH, FB, FNB, CFE) ;

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit, les taux d'imposition 2019 :

- TAXE D'HABITATION : 14,23%
- FONCIER BATI : 16.95%
- FONCIER NON BATI : 41,07%
- CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES : 17,02%

5- DÉLIBÉRATION 2019-014 - Vote du Budget Primitif 2019 de la Commune

Vu la présentation du Budget Primitif de la commune ;

Les membres du Conseil Municipal votent à La majorité, 11 Pour (8 + 3 pouvoirs) et 2 Contre (1 + 1 Pouvoir : M. DUMONT Philippe et M. TRIOUX Jean-Claude), le Budget Primitif 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de Fonctionnement - Dépenses/Recettes = 4 960 722.70 €

Section d'Investissement - Dépenses/Recettes = 3 119 585.47 €

Soit un Budget total de 8 080 308.17 €

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2019 de la commune à la majorité par chapitre.

6- DÉLIBÉRATION 2019-015 - SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2019

Vu les demandes de subventions pour l'année 2019 de différentes associations ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer une Subvention aux Associations ci-dessous :

Nom :	Montant de la Subvention :
Association AMICALE 3eme AGE	600€
Association ASDAPA	200€
Association Foyer Mère Julie Billiard	600€
Association Festive de Cuvilly	12 000€
Association GYM DETENTE	600€
Association LA FRATERNELLE	1 200€
LES ENTRECHATS	300€
STADE RESSONTOIS	300€
LE SOUVENIR FRANÇAIS	300€
TOTAL SUBVENTIONS :	16 100€

Cette somme de 16 100€ est inscrite au Budget 2019 de la commune à l'article 6574.

7- Organisation du 8 Mai et Elections Européennes :

- **8 Mai** : Face à la faible présence depuis plusieurs années pour cette commémoration, M. le Maire propose de supprimer la commémoration du 8 Mai et privilégier celle du 11 novembre.
L'ensemble du Conseil Municipal valide la suppression de la commémoration du 8 Mai.
- **Organisation du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai 2019 :**

08h00 à 10h30	VECTEN H, TRIOUX J.C, et FAUGERE A.
10h30 à 13h00	VECTEN H, GANTIER B, BRECQUEVILLE L et DUMONT E.
13h00 à 15h30	DUMONT E, VANDERSTICHELE J.M, VERYEPE J.M et ODERMATT F
15h30 à 18h00	ODERMATT F, DUMONT P. et HOCHART J.

08h00 à 12h00	VECTEN Hubert
12h00 à 15h00	DUMONT Elisabeth
15h00 à 18h00	ODERMATT Franck

Informations du Maire et questions diverses :

- ✓ M. VECTEN demande l'autorisation du Conseil Municipal pour l'aménagement d'une clôture sur le parking rue du Matz. Accord du Conseil.
- ✓ M. DUMONT Philippe demande d'attendre la prochaine réunion du SEZEO avant de se positionner sur le passage de la commune en LED avec la SICAE.
- ✓ Mme DUMONT Elisabeth rappelle que les 50 ans de la fête Sainte Julie Billiard sont programmés à la date du 12 mai. 250 personnes sont attendues, une aide « physique » est la bienvenue pour installer les barnums.
- ✓ Mme DUMONT Elisabeth demande également que les vitraux de l'Eglise cassés soient remplacés.

L'ordre du jour étant épuisé et le tour de table effectué, le Maire lève la séance à 12h20.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 13 avril 2019 a comporté six délibérations :

Vote du Budget Primitif 2019 SDEP	Délibération 2019/010
Adoption du Compte de Gestion Commune 2018	Délibération 2019/011
Approbation du Compte Administratif Commune 2018 et affectation du résultat	Délibération 2019/012
Vote du taux des Taxes	Délibération 2019/013
Vote du Budget Primitif 2019 de la Commune	Délibération 2019/014
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2019	Délibération 2019/015

VECTEN Hubert	C.R approuvé	ODERMATT Franck	C.R approuvé
DUMONT Elisabeth	C.R approuvé	BRECQUEVILLE Linda	Procuration/Mme DUMONT
MAUPPIN Jean-Michel	C.R approuvé	DUMONT Philippe	C.R approuvé
FAUGERE Annie	C.R approuvé	TRIOUX Jean-Claude	Procuration/M. DUMONT
GANTIER Brigitte	Procuration/M. VECTEN	VANDERSTICHELE Jean-Marie	C.R approuvé
HOCHART Jacques		VERYEPE Jean-Marie	C.R approuvé
THUET Geneviève	Procuration/M. ODERMATT	WATEAUX Judicaël	Absent